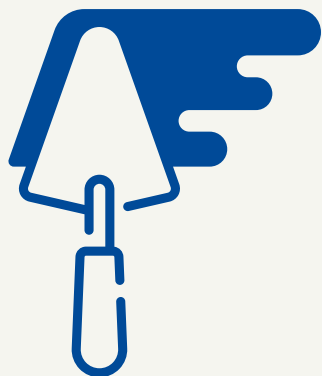




Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476

Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg

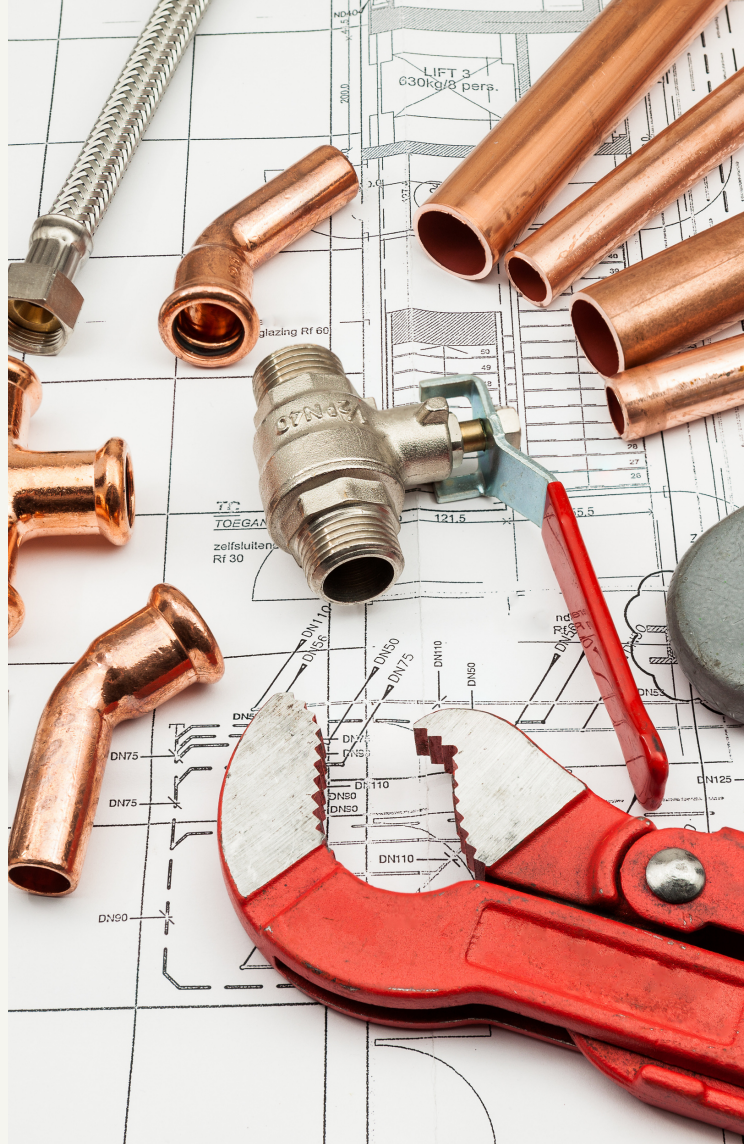
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon

info@eafc-sudlux.be

+32 (0) 63 230 240

www.eafc-sudlux.be

Lu-Ve: 9h-21h30



Ouvrier d'entretien du bâtiment

Formation

Cours du soir - Site d'Arlon

Métiers du bâtiment

Vous rêvez d'une carrière stable et enrichissante dans le bâtiment ?

Vous souhaitez rénover votre maison vous-même et économiser sur les coûts de main-d'œuvre ?

Notre formation d'ouvrier d'entretien du bâtiment est faite pour vous !

Cette formation pratique et complète vous enseignera tout ce qu'il faut savoir pour exceller dans ce domaine et vous donnera toutes les compétences nécessaires pour entreprendre vos travaux de rénovation.

Cette formation se distingue par son approche pratique et son respect des normes de sécurité. Notre instructeur expérimenté vous transmettra son savoir-faire avec des outils et des techniques modernes, garantissant une formation de qualité.

Transformez votre passion pour le bâtiment en métier et devenez un expert polyvalent.

Transformez votre maison en un lieu qui vous ressemble. Devenez autonome et réalisez vos projets de rénovation avec confiance !

Programme

Maçonnerie :

- Organiser son poste de travail et identifier les matériaux défectueux.
- Préparer des mélanges de bétons, mortiers et colles.
- Construire des murs en briques et blocs, incluant angles et jonctions.

Plafonnage et Cimentage :

- Réaliser des joints pleins et préparer les surfaces avant enduisage.
- Préparer et appliquer des enduits et plâtres.
- Dresser et finir les murs, réparer les fissures.

Sanitaire :

- Raccorder l'eau de distribution et les eaux usées.
- Connaître les propriétés et étapes de montage des éléments sanitaires.

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Pour chaque unité de formation, une **ATTESTATION DE RÉUSSITE** délivrée par la **Communauté française**.

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum. Être en possession du CEB.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation